REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 074/2026

A LA SOCIETE AFRICA BUSINESS AGENCY SCS.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 25/CAB/VPM/MININTERSEDECAC/SLBJ/018/2025, conclu avec le Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières pour un montant total hors taxe dollars américains trois millions sept cent quatre-vingt-deux mille six cent soixante-trois (USD 3 782 663) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt-six mille quatre cent septante-huit, soixante-quatre centimes (USD 26 478,64), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 02/04/2026

Directeur Administratif et Financier

Bafendo T.

Le Directeur Général

0000074

Hôtel des Monnaies